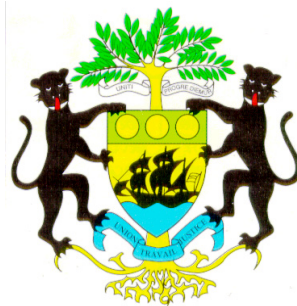


REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



**RAPPORT ECONOMIQUE
ET FINANCIER**

ACCOMPAGNANT LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2014

Préparé

**Sous l'autorité du Président de la République, Chef de l'Etat
et sous la direction du Premier Ministre, Chef du Gouvernement**

Présenté par :

- **M. Luc OYOUBI**, Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable
- **Mme Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA**, Ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES POUR 2014	5
I- ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	6
A- Conjoncture dans les principaux pays avancés	6
B- Conjoncture dans les pays en transition	6
C- Conjoncture dans les pays émergents et en développement	7
D- Conjoncture dans les pays de la CEMAC	7
E- L'évolution des cours des produits de base	8
II- LE CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL	10
A- Les principaux secteurs d'exportation	10
1. Le secteur pétrolier	10
2. Le secteur des mines	10
3. Les industries du bois	10
B- Les autres secteurs d'activité	10
1. Les agro-industries	10
2. Les autres industries	11
3. Le bâtiment et travaux publics	11
4. L'eau et l'électricité	11
5. Les autres services	11
6. Le commerce	11
C- Produit intérieur brut en 2013	12
1. Le PIB par secteur d'activité (ressources)	12
2. Le PIB par la demande (emplois)	13
D- Emploi, salaires et prix	14
E- La balance des paiements	14
F- La Situation monétaire	15
1. Les ressources du système monétaire	15
2. Les contreparties de la masse monétaire	16
3. La politique monétaire	16
G- Situation de l'exécution des finances publiques à fin août 2013	18
1. Solde d'exécution	18
2. Exécution des ressources de l'Etat	18
3. Exécution des charges de l'Etat	19
DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE DU GOUVERNEMENT	23
I-PERSPECTIVES ECONOMIQUES	24
A- Principales Hypothèses	24
B- Résultats de la Projection	25
1. L'équilibre des biens et services	25
2. Les comptes des agents	26
II- POLITIQUE DU GOUVERNEMENT	27
A- Politique Sectorielle	27
1. Le secteur productif	27
2. Le développement du secteur privé et l'amélioration du climat des affaires	28
3. Le secteur des infrastructures	28
4. Le secteur social	29
5. Les actions en faveur de la Gouvernance juridique et de la sécurité	30
B- Politique Budgétaire	30
1. Les mesures concernant les recettes et les nouvelles sources de financement	31

2. Les mesures de gestion des dépenses hors dette.....	32
3. La réforme budgétaire et les instruments de mise en œuvre	32
4. La stratégie d'endettement pour 2014	33
TROISIEME PARTIE L'EQUILIBRE FINANCIER	35
I-EQUILIBRE DES OPERATIONS BUDGETAIRES.....	36
A- Ressources propres.....	37
1. Les recettes pétrolières.....	37
2. Les recettes hors pétrole (hors dons)	38
B- Dépenses totales (hors remboursement en capital)	39
1. Analyse globale	39
2. Analyse détaillée	40
2.1 Les intérêts de la dette publique.....	40
2.2 Le fonctionnement	40
2.3 Les dépenses en capital.....	42
II - EQUILIBRE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	42
A- Ressources d'emprunt	42
B- Remboursement en capital sur emprunts et conventions de crédits	43
C- Prêts, Avances et Dépôts.....	44
D- Affectation des résultats.....	44

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES POUR 2014

I- ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Les perspectives économiques mondiales font apparaître une embellie pour l'année 2014 qui se traduirait par un taux de croissance de 3,8%, dans un contexte de sortie progressive de crise de plusieurs pays de la zone euro.

Ainsi, les tensions financières et budgétaires des pays avancés s'apaiseraient tandis que leur demande connaîtrait une amélioration.

Dans les pays émergents et en développement, l'économie resterait solide. La croissance serait soutenue par des politiques macroéconomiques accommodantes et par les résultats des réformes structurelles.

Le redressement de l'économie mondiale devrait s'accompagner d'une reprise plus forte du commerce mondial des biens et services.

A- Conjoncture dans les principaux pays avancés

Les perspectives économiques des principaux **pays avancés** font ressortir une nette amélioration en 2014. Toutefois, l'activité globale, en phase de reconstitution, se traduirait par une croissance modérée de 2,1%.

Aux **Etats-Unis**, la reprise économique serait effective, avec une croissance de 2,7%. Cette évolution serait principalement soutenue par une demande vigoureuse du secteur privé et une reprise de la production industrielle.

Au **Japon**, l'activité serait stimulée par une importante relance budgétaire et une reprise de la demande extérieure. Néanmoins, l'endettement du pays resterait important et la déflation structurelle ne serait pas enrayée. Dans ce contexte, l'économie progresserait à un rythme lent et autoriserait une croissance de 1,2%, largement inférieure à la moyenne des pays avancés.

La **zone euro** sortirait progressivement de la récession, après avoir été confrontée à une instabilité des marchés boursiers, à des difficultés budgétaires et structurelles, ainsi qu'à l'atonie de la demande interne, avec une croissance positive estimée à 0,9%. Elle serait obtenue à la faveur d'un retour de la confiance des ménages et à une consolidation des marchés financiers. L'activité serait tirée par l'**Allemagne**, la **France**, l'**Italie** et la **Grèce** qui enregistreraient respectivement des taux de croissance de 1,3% ; 0,8% ; 0,7% et 0,6%.

B- Conjoncture dans les pays en transition

Les pays d'**Europe centrale et orientale** seraient également dans une dynamique de reprise après avoir été affectés par les conséquences de la crise dans les pays de la zone euro. De ce fait, le taux de croissance du PIB y est projeté à 2,8% en 2014. Au sein de ce groupe, il atteindrait respectivement 3,3% et 3,7% pour la **Russie** et la **Turquie**.

C- Conjoncture dans les pays émergents et en développement

La croissance des pays émergents et en développement demeurerait solide, principalement soutenue par la reprise qui s'amorcerait dans les principaux pays avancés. Cet ensemble économique enregistrerait une expansion de 5,4%.

En **Asie**, en liaison avec la vigueur de la demande globale et des politiques économiques adéquates, l'économie des pays émergents et en développement serait en progression avec une estimation de 7%. La **Chine** et l'**Inde** profiteraient de cette conjoncture favorable avec des taux de croissance respectifs de 7,7% et 6,3%.

L'amélioration des conditions de financement et la bonne tenue de la consommation des ménages occasionneraient un essor économique dans les pays d'**Amérique Latine**. Celui-ci se traduirait par une expansion de 3,4%, en dépit de la détérioration de la balance des transactions courantes dans plusieurs pays. Dans cette optique, le **Brésil** et le **Mexique** afficheraient une croissance respective de 3,4% et 3,2%, en raison des effets des mesures de relance de l'économie.

Au **Moyen-Orient** et en **Afrique du Nord**, l'économie serait bien orientée en 2014 avec une prévision de 3,7%. La croissance par pays serait de 4,2% pour l'**Arabie Saoudite**, 3,3% pour l'**Egypte** et 4,8% pour le **Maroc**.

Les pays d'**Afrique subsaharienne** confirmeraient le dynamisme amorcé depuis une décennie. En effet, la croissance prévue pour cette zone est de 5,9%, soit l'une des plus fortes du monde. La croissance serait particulièrement forte au **Nigéria** avec 7% et en **Angola** avec 7,3%.

Dans la zone **UEMOA**, la **Côte d'Ivoire**, avec une croissance de 8%, reprendrait progressivement sa position de pays leader dans la sous-région **ouest-africaine**.

D- Conjoncture dans les pays de la CEMAC

Dans les pays de la **CEMAC**, le redémarrage progressif des exportations vers les principaux marchés extérieurs et la bonne tenue des cours du pétrole brut favoriseraient un taux de croissance réel de 6,4% en 2014. Cette croissance serait influencée par le dynamisme des économies **tchadienne**, **gabonaise**, **camerounaise**, **congolaise** et **centrafricaine** qui afficheraient des taux respectifs de 18% ; 7,8% ; 6,5% ; 5% et 5%.

Au sein de cet ensemble, seule la **Guinée Equatoriale** enregistrerait une croissance négative à -0,8%.

E- L'évolution des cours des produits de base

La reprise annoncée des économies des pays avancés devrait raffermir la demande mondiale des produits de base et la pression sur les prix de ces matières resterait vive. Une fois de plus, les pays émergents, plus particulièrement la Chine et l'Inde, seraient les moteurs de cette hausse.

Le pétrole

En 2014, pour la deuxième année consécutive, il est prévu un fléchissement des cours du pétrole brut en raison de la hausse anticipée de la production dans les pays non membres de l'OPEP. Ainsi, les prix moyens du Brent régresseraient pour se situer à 98,5 dollars américains (USD) le baril, soit un repli de 4,9% par rapport à 2013.

Les oléagineux

La production mondiale d'huile de palme est estimée à 53,6 millions de tonnes pour la campagne 2013/2014 contre 51,9 millions de tonnes en 2012/2013, soit une hausse de 3,3%. Parallèlement, la production de graine de soja serait de 279 millions de tonnes en 2013/2014 contre 264 millions de tonnes en 2012/2013. Ainsi, les cours mondiaux des oléagineux resteraient à des niveaux élevés pour l'huile de palme (853 USD la tonne contre 813 USD), pendant que la tonne de l'huile de soja demeurerait quasi-stable à 1.118 USD.

Le caoutchouc

Du fait des meilleures conditions climatiques, la production mondiale de caoutchouc augmenterait de 5% à 195,3 millions de tonnes contre 117 millions en 2013. Compte tenu de la faiblesse de la demande mondiale et malgré les consommations soutenues de la Chine et de l'Inde, les cours du caoutchouc naturel connaîtraient une baisse de 4,9% pour s'établir à 853 cents la livre.

Le café

La production mondiale de café pour la campagne 2013/2014 s'établirait à 148,5 millions de sacs contre 150,1 millions de sacs en 2012/2013, soit une légère baisse de 1,1%. La demande mondiale de café (149,1 millions de sacs) augmenterait de 3%, tirée par les pays asiatiques. Compte tenu d'un déficit de 0,6 millions de sacs, les prix moyens progresseraient de 5,2% pour atteindre 131 cents la livre.

Le cacao

La production mondiale de cacao continuerait de pâtir du vieillissement des arbres et des problèmes d'infrastructures en Afrique de l'Ouest (principale zone de production), en dépit des efforts consentis par l'Indonésie en vue d'améliorer sa production. En conséquence, les cours du cacao se stabiliseraient à 2.369 USD la tonne en 2014.

Le sucre

La production mondiale de sucre augmenterait de 4,3%. Dans le même temps, la consommation mondiale croîtrait de 1,8%, pour se situer à 178,5 millions de tonnes (Mt) en 2013/2014. Dans ces conditions, les prix du sucre se situeraient autour de 20 cents la livre, soit une progression de 2,5%.

L'or

La remontée des taux d'intérêt aux USA entraînerait la baisse du cours de l'or. Ainsi, l'once d'or s'échangerait à 1.550 USD.

II- LE CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

A- Les principaux secteurs d'exportation

1. Le secteur pétrolier

Malgré le déclin des champs matures, les efforts des opérateurs pour améliorer le rendement des puits permettraient de stabiliser la production de pétrole brut. Ainsi, celle-ci s'établirait à 11,43 millions de tonnes contre 11,27 millions de tonnes, soit une légère croissance de 1,4%.

En revanche, le prix moyen des bruts gabonais se replierait légèrement de 1%, passant de 98 dollars américains le baril en 2013 à 97 dollars américains en 2014. Parallèlement, le dollar américain s'échangerait en moyenne annuelle à 513,039 F.CFA contre 500 F.CFA en 2013.

2. Le secteur des mines

La production minière devrait progresser de 14,8% en raison de l'augmentation de la production de la Comilog à près de 4 millions de tonnes, de l'accroissement de la production des gisements de manganèse de Ndjolé (CICMHZ) et d'or de Bakoudou (Managem) d'une tonne environ. Par ailleurs, la conjoncture favorable de l'industrie sidérurgique internationale conforterait l'amélioration de l'activité de cette branche.

3. Les industries du bois

Les industries de transformation du bois devraient poursuivre la dynamique amorcée depuis 2010. Ainsi, l'activité de cette branche croîtrait de plus de 11,5% en 2014, sous l'effet conjugué du contexte international favorable des bois tropicaux, de l'élargissement du tissu industriel et de la montée en puissance des nouvelles unités.

B- Les autres secteurs d'activité

1. Les agro-industries

L'activité des boissons gazeuses et alcoolisées améliorerait ses performances en raison de l'augmentation de la capacité de production (capacité mensuelle de brassage du site d'Owendo à 90.000 hectolitres), pour satisfaire la demande locale, tout en se conformant aux exigences internationales de qualité. A cet effet, le chiffre d'affaires de la branche augmenterait de 8% pour s'établir à 148 milliards de F.CFA.

La branche meunière et avicole consoliderait ses résultats avec une production de farine qui s'établirait à 80.000 tonnes. De même, la branche des tabacs serait marquée par un accroissement de l'activité, tirée par les exportations vers les pays de la CEMAC.

2. Les autres industries

Les autres industries de transformation bénéficieraient de la demande soutenue de matériaux de construction (ciment, sable, tôles, etc.) et de gaz industriels, en raison de la poursuite des travaux de construction des logements et des différents projets de création de nouveaux complexes industriels (fertilisants, raffinerie, ferromanganèse, etc.). Dans ce contexte, l'activité de la branche s'apprécierait de 9,8% en 2014.

3. Le bâtiment et travaux publics

Le secteur du BTP connaîtrait une amélioration de son activité. Cette embellie se justifierait en grande partie par l'accélération des grands chantiers du Plan Directeur National d'Infrastructures (PDNI), notamment la construction des barrages hydroélectriques et des logements ainsi que l'aménagement du réseau routier. La croissance attendue se situerait autour de 16,7%.

4. L'eau et l'électricité

La mise en activité des centrales du Grand Poubara et d'Alénakiri et la maintenance de l'outil de production permettraient à la Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG) de produire environ 2,3 millions de kilowatts heure en 2014, soit une croissance d'environ 12% par rapport à 2013.

5. Les autres services

L'activité des autres services devrait s'améliorer d'environ 10,5%, en raison de la vigueur des ventes de maisons et des prestations locatives, ainsi que de la fermeté des commandes aux différents opérateurs de cette branche d'activité, notamment les agences immobilières, les bureaux d'études, d'expertise, de fiscalité et les cabinets médicaux.

En 2014, l'activité dans le secteur de l'hôtellerie, restauration et tourisme, serait influencée par l'organisation du sommet des Chefs d'Etat de l'Union Africaine.

6. Le commerce

Le chiffre d'affaires du commerce s'élèverait à 1.629,4 milliards de F.CFA, soit un accroissement d'environ 9,7%. Ce raffermissement s'expliquerait par l'élargissement des réseaux de distribution des produits de consommation courante et l'accroissement des commandes des produits pétroliers par les clients industriels.

C- Produit intérieur brut en 2013

Au plan international, l'année 2013 serait caractérisée par une amélioration progressive de l'activité économique, grâce au dynamisme des économies émergentes.

Au plan national, l'activité serait marquée par une hausse de la demande des produits d'exportation, notamment les produits miniers et le bois transformé. Par ailleurs, l'activité serait influencée par la réalisation des travaux liés à l'organisation du sommet de l'Union Africaine et l'accélération des travaux du Plan Directeur National des Infrastructures (PDNI).

Dans ce contexte, la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) s'établirait à 6,1% contre 5,3% en 2012, se traduisant essentiellement par la bonne tenue du secteur hors pétrole (+9,6%).

Tableau n°1 : Évolution du taux de croissance du PIB

	2011	2012	2013
PIB total	7	5,3	6,1
<i>Pétrole</i>	<i>-2,4</i>	<i>-4,2</i>	<i>-3,1</i>
<i>Hors pétrole</i>	<i>11,7</i>	<i>9,4</i>	<i>9,6</i>

Source : Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale

1. Le PIB par secteur d'activité (ressources)

Au niveau sectoriel, le secondaire et le tertiaire progresseraient respectivement de 10% et 0,9%, tandis que le primaire ralentirait pour s'établir à -10,6% en 2013.

La morosité de l'activité du secteur primaire résulterait essentiellement :

- de la baisse de la production pétrolière (-3,1%) ce, malgré la relance de la production minière (+27,6%). Les contres performances de la branche pétrole seraient liées à la grève des agents de l'ONEP, nonobstant l'amélioration des techniques d'exploitation dans les champs marginaux ;
- du relèvement substantiel de la production minière qui s'expliquerait par l'accroissement de l'activité sur le site de Ndjolé (100.000 tonnes de manganèse en 2012 à 400.000 tonnes en 2013) et sur celui de Moanda (3,1 millions de tonnes en 2012 à 3,6 millions de tonnes de manganèse en 2013). Par contre, la production d'or à Bakoudou devrait se situer à 1 tonne.

-

L'accroissement des activités du secteur secondaire s'expliquerait particulièrement par la bonne tenue des autres industries (+9,5%), du raffinage (+19,8%) et du BTP (+15,5%). La bonne orientation des autres industries et du BTP résulterait de la construction des logements, du déploiement de la fibre optique, de l'achèvement de la construction de certains axes routiers et de la poursuite des autres projets du PDNI.

La reprise de l'activité raffinage proviendrait essentiellement d'une normalisation de la production en 2013, après des arrêts techniques et des grèves qui ont affecté la production de 2012.

L'accroissement des activités du secteur tertiaire proviendrait de l'amélioration de l'activité dans le commerce (+9,6 points), les transports et télécommunications (+9,6 points) et les autres services (+10,3 points).

2. Le PIB par la demande (emplois)

La demande intérieure croîtrait de (+11,7%), sous l'impulsion de l'investissement public (+15,3%), de l'investissement privé (+7%) et de la consommation privée (+6,8%).

L'augmentation des revenus des ménages (glissement catégoriel des agents de l'Etat, recrutements engendrés par l'accroissement de l'activité économique) expliquerait essentiellement le relèvement de la consommation privée en 2013.

La réalisation effective de certains projets du PSGE, l'augmentation de la dotation relative à la restauration des étudiants, la mise en œuvre du plan sécurité, ainsi que la revalorisation de la prime d'incitation à la recherche justifieraient la hausse des dépenses de fonctionnement de l'Administration Publique.

De même, la hausse de l'investissement public en 2013 résulterait essentiellement de la poursuite des travaux des CHU de Libreville et d'Owendo, des stades, de l'accroissement des capacités d'accueil dans les établissements scolaires, de la mise en œuvre du plan sécurité, de l'organisation des élections locales, du recensement général de la population et des logements, de l'aménagement des axes routiers, de la construction des barrages hydroélectriques et de l'extension de la fibre optique.

Par ailleurs, l'achèvement de la construction de l'usine de ferromanganèse de Moanda, l'accroissement du budget d'investissement de Siat Gabon, suite à la levée de fonds en bourse en 2013, la poursuite de l'exécution du plan d'investissement d'OLAM Gabon, de Reg Managem, permettraient d'améliorer le niveau d'investissement du secteur privé.

D- Emploi, salaires et prix

L'emploi dans le secteur moderne maintiendrait ses tendances haussières tirées principalement par le secteur public.

En effet, la poursuite des recrutements dans les secteurs prioritaires (santé, éducation et forces de sécurité et de défense) se traduirait par une hausse de 9,8% des effectifs de la fonction publique en 2013. L'accélération des travaux dans les BTP, les industries du bois, l'énergie, le transport, les télécommunications (fibre optique), l'agriculture (hévéaculture, palmeraie-culture, etc.), expliqueraient la croissance des effectifs du secteur privé.

La masse salariale du secteur moderne avoisinerait 1.600 milliards de F.CFA dont 576 milliards de F.CFA pour le secteur public, soit 6,3% du PIB en 2013. La masse salariale globale poursuivrait sa tendance haussière en 2013.

L'augmentation des effectifs des secteurs public et privé, la régularisation des situations administratives et les glissements catégoriels seraient les principaux facteurs explicatifs de cette évolution.

En 2013, l'inflation, mesurée par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation, progresserait de 1,3% contre 2,7% en 2012. La prolongation des mesures gouvernementales visant à contenir les prix intérieurs des produits de première nécessité (suspension des taxes fiscales sur certains produits, plafonnement des prix de 64 produits, etc.), permettrait de contenir l'inflation dans la norme communautaire (inférieur ou égal à 3%).

E- La balance des paiements

La balance des paiements enregistrerait une hausse du solde du compte des transactions courantes, nonobstant la dégradation du solde de la balance des capitaux.

L'amélioration du compte des opérations courantes serait tributaire de la réduction du déficit du compte des services dans un contexte marqué par une détérioration du solde commercial.

L'excédent du solde de la balance commerciale prévisionnelle devrait enregistrer une baisse. Cette évolution serait imputable à un alourdissement de la facture des commandes de biens importés, non compensé par le recul des exportations en valeur.

F- La Situation monétaire

En décembre 2013, la situation monétaire large corrélée à l'évolution du secteur réel, des finances publiques et des échanges avec l'extérieur, se caractériserait par :

- un accroissement de la masse monétaire ;
- un renforcement des avoirs extérieurs nets ;
- une légère hausse du crédit intérieur net ;
- une amélioration de la Position Nette du Gouvernement.

Tableau n° 2 : Situation monétaire large

(en milliards de F.CFA)	déc.-10	déc.-11	déc.-12	déc.-13*	déc.-13*/déc.-12
Ressources					
<i>Disponibilités monétaires</i>	927,8	1 264,9	1 305,8	1 520,1	29,6%
- Monnaie fiduciaire	221,2	291,3	293,9	328,6	11,8%
- Monnaie scripturale	706,6	973,6	1 011,9	1 191,5	17,7%
<i>Quasi-monnaie</i>	475	563,4	801,3	999	24,7%
Masse monétaire	1 402,8	1 828,3	2 107,1	2 519,1	19,6%
Ressources extra-monétaires	201,6	176,6	221,2	223	0,8%
Total Ressources	1 604,4	2 004,9	2 328,3	2 742,1	17,8%
Contreparties					
Avoirs extérieurs nets	896,2	1 006,9	1 100,6	1 486,6	35,1%
Crédit intérieur	708,2	998	1 227,7	1 255,6	2,3%
- Créances sur l'économie	647,4	921,9	1 177	1 220,1	3,7%
- Créances nettes sur l'Etat	60,8	76,1	50,7	35,5	-30,0%
Total Contreparties	1 604,4	2 004,9	2 328,3	2 742,2	17,8%

Source : BEAC - déc.-2013 : prévisions BEAC*

1. Les ressources du système monétaire

Les ressources du système monétaire augmenteraient de 17,8% pour s'établir à 2.742,2 milliards de F.CFA, en liaison avec la hausse de la masse monétaire. En effet, la masse monétaire progresserait de 19,6% pour se situer à 2.519,1 milliards de F.CFA, consécutivement à la hausse des avoirs extérieurs nets (35,1%).

La quasi-monnaie augmenterait de 24,7% pour se situer à 999 milliards de F.CFA en décembre 2013, en liaison avec la propension à épargner des agents économiques.

Les ressources extra-monétaires devraient croître de 0,8% et s'établiraient à 223 milliards de F.CFA à fin décembre 2013.

2. Les contreparties de la masse monétaire

Les avoirs extérieurs nets du système bancaire enregistreraient une hausse de 35,1% pour se stabiliser à **1.486,6 milliards de F.CFA** en décembre 2013. Cette situation serait imputable à la hausse simultanée des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et ceux des Banques commerciales.

Les avoirs extérieurs nets de la BEAC se consolideraient de 35,1% pour s'établir à **1.486,6 milliards de F.CFA**, soutenus par la bonne tenue du compte d'opérations (28,2% à **1.044,6 milliards de F.CFA**). De même, les avoirs extérieurs nets des banques primaires enregistreraient une croissance exponentielle de 258,2% pour se stabiliser à **131,1 milliards de F.CFA**.

Le crédit intérieur connaîtrait une légère hausse de 2,3% en liaison avec le raffermissement des crédits à l'économie. Ainsi, il s'établirait à **1.255,6 milliards de F.CFA**.

Les créances nettes sur l'État : en rapport avec les finances publiques, la situation nette débitrice de l'État s'établirait à **35,5 milliards de F.CFA** en décembre 2013 contre **50,7 milliards de F.CFA** un an plus tôt. Cette situation traduirait un allègement de la dette de l'État auprès du système bancaire.

Par conséquent, la Position Nette du Gouvernement (PNG) s'améliorerait et se chiffrerait à **76,1 milliards de F.CFA** en décembre 2013 contre **79,4 milliards de FCFA** l'année précédente.

Les créances sur l'économie : en hausse de 3,7%, l'encours des crédits à l'économie s'établirait à **1.220,1 milliards de F.CFA** en décembre 2013. Cette évolution serait imputable au financement des programmes d'investissements du secteur privé non financier, absorbant environ 90% des concours.

3. La politique monétaire

Au plan sous régional, l'année 2013 serait marquée par un ralentissement de l'activité économique, en liaison avec le recul de la production pétrolière et la révision à la baisse des investissements publics. Ainsi, les projections font état d'un taux de croissance réelle de 3,2%, d'une détente des pressions sur les prix à 2,7%, en deçà de la norme communautaire (3%), d'une amélioration de la situation monétaire et d'un redressement des comptes publics extérieurs.

Au regard de ce qui précède, et après un examen des différents facteurs influençant la stabilité monétaire et financière, le Comité de Politique Monétaire qui s'est tenu le 19 juillet 2013 a décidé de revoir à la baisse le TIAO et de laisser inchangés les autres taux d'intervention ainsi qu'il suit:

- Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) : 3,50% ;
- Taux des Prises en Pension : 5,75% ;
- Taux Créditeur Minimum : 3,25%.

Les taux d'intérêt sur les placements ont été également maintenus :

- Placements à 7 jours : 0,60% ;
- Placements à 28 jours : 0,60%+1/16 de point ;
- Placements à 84 jours : 0,60%+2/16 de point ;
- Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre du fonds de réserve pour les générations futures¹ (TISPP0) : 1%;
- Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1) : 0,60% ;
- Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre des dépôts Spéciaux (TISPP2) : 0,35%.

Aussi, les coefficients applicables sur les Dépôts à Terme (DAT), les Dépôts à Vue (DAV) et le taux de rémunération des réserves obligatoires, sont restés identiques :

- Coefficients applicables sur les Dépôts à Vue (DAV) : 11,75% ;
- Coefficients applicables sur les Dépôts à Terme (DAT) : 9,25% ;
- Taux de rémunération des réserves obligatoires : 0,05%.

¹ Devenu Fonds Souverain de la République Gabonaise (FSRG)

G- Situation de l'exécution des finances publiques à fin août 2013

1. Solde d'exécution

Le solde d'exécution du budget à fin août 2013 indique un gap de 2,1 milliards de F.CFA. En effet, les ressources budgétaires mobilisées s'établissent à 1.757,2 milliards de F.CFA contre un niveau total des dépenses (hors prêts, avances et dépôts) de 1.759,3 milliards de F.CFA.

2. Exécution des ressources de l'Etat

Tableau n° 3 : Exécution des ressources de l'Etat à fin août 2013

NATURE DE RESSOURCES (en milliards de FCFA)	LF 2013 (a)	Exécution à fin août 2013 (b)	Taux d'exécution en % [b/a]
Recettes pétrolières	1442,4	871,4	60,4
<i>Impôts sur les sociétés</i>	215,2	144,5	67,2
<i>Redevance (RMP)</i>	424,1	283,8	66,9
<i>Contrat de partage</i>	760,8	363,5	47,8
<i>Autres</i>	42,3	79,6	188,2
Recettes hors pétrole	1 190,4	780,1	65,5
<i>dont Impôts et taxes directs</i>	408,5	255,7	62,6
<i>Impôts et taxes indirects</i>	277,2	164,8	59,4
Recettes douanières	399,5	253,1	63,4
Autres recettes hors pétrole	105,2	106,5	101,2
Emprunts liés aux investissements	268,7	105,7	39,3
TOTAL	2 901,5	1 757,2	60,6

Source : DGST

Les **ressources budgétaires**, composées des recettes pétrolières, des recettes hors pétrole et des emprunts liés aux investissements, ont été recouvrées à hauteur de 1.757,2 milliards de F.CFA, sur une prévision de 2.901,5 milliards de F.CFA ; soit un taux de réalisation de 60,6%.

Concernant les **recettes pétrolières** dont le taux de réalisation est de 60,4%, les effets de la fermeté du prix du pétrole brut ont été annihilés par la poursuite du déclin des champs vieillissants et la baisse du taux de change du dollar américain. Ainsi, les recettes pétrolières ont été recouvrées à hauteur de 871,4 milliards de F.CFA.

Elles se répartissent ainsi qu'il suit :

- ✓ Impôts sur les sociétés : 144,5 milliards de F.CFA ;
- ✓ Redevance (RMP) : 283,8 milliards de F.CFA ;
- ✓ Contrat de partage : 363,5 milliards de F.CFA ;
- ✓ Autres recettes pétrolières : 79,6 milliards de F.CFA.

Les ***recettes hors pétrole*** sont essentiellement composées des impôts et taxes directs, des impôts et taxes indirects et des recettes douanières. Les revenus du secteur hors pétrole enregistrent un taux de réalisation appréciable de l'ordre de 65,5% sur la période de référence, pour s'établir à **780,1 milliards de F.CFA**.

Les *impôts et taxes directs* recouvrés à fin août 2013 s'élèvent à **255,7 milliards de F.CFA**, soit un taux de réalisation de 62,6%. La bonne tenue du recouvrement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, qui compense la contre-performance des entreprises du secteur minier, est le facteur déterminant de ce niveau de réalisation.

Les *impôts et taxes indirects* se chiffrent à **164,8 milliards de F.CFA** représentant un taux de réalisation de 59,4%.

Les *recettes douanières* atteignent **253,1 milliards de F.CFA**, soit 63,4% des prévisions. Cette performance est imputable à la poursuite de l'application des mesures de suivi et de gestion des régimes suspensifs.

Les *autres recettes hors pétrole* atteignent 106,5 milliards de F.CFA, soit un taux de recouvrement de 101,2%.

Les *ressources d'emprunts* ont été mobilisées à hauteur de 105,7 milliards de F.CFA et concernent les emprunts liés aux investissements. Ce niveau de ressources correspond à un taux de réalisation de 39,3% par rapport aux prévisions initiales arrêtées à 268,7 milliards de F.CFA.

3. Exécution des charges de l'Etat

Les charges de l'Etat hors prêts, avances et dépôts exécutées à fin août 2013 atteignent un montant de **1.759,3 milliards de F.CFA** sur une dotation de **2.996,9 milliards de F.CFA**, base ordonnances ; soit un taux d'exécution de 58,7%. Ces charges se répartissent en dépenses de fonctionnement, dépenses d'investissement et charges de la dette publique.

Tableau n° 4 : Exécution des charges de l'Etat à fin août 2013

Nature des charges (en milliards de FCFA)	LF 2013	Exécution à fin août 2013	Exécution à fin août 2013 (%)
PARTIE I: SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	508,5	218,6	43
Dettes extérieures	312,8	132	42,2
Dettes intérieures, dont	195,7	86,7	44,3
<i>DGD</i>	<i>107,6</i>	<i>23,6</i>	<i>21,9</i>
<i>Autres</i>	<i>59</i>	<i>63,1</i>	<i>106,9</i>
PARTIE II: FONCTIONNEMENT	1271,5	771,2	60,7
Solde permanente	498,8	339,3	68
Main d'œuvre non permanente	52,5	41,8	79,7
Biens et services	360,2	232,4	64,5
Transferts et interventions	360	157,7	43,8
PARTIE III: INVESTISSEMENT	1216,9	769,4	63,2
Dépenses de développement	1108,7	634,5	57,2
<i>dont Finex</i>	<i>268,7</i>	<i>105,7</i>	<i>39,3</i>
Dépenses d'équipement	108,2	29,2	27
TOTAL CHARGES Hors Dette	2488,4	1540,7	61,9
TOTAL GENERAL	2996,9	1759,3	58,7

Sources : DGB, DGST

3.1 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement comprennent la solde permanente, la main d'œuvre non permanente, les biens et services et les transferts et interventions.

Les dépenses de fonctionnement ont été ordonnancées à hauteur de **771,2 milliards de F.CFA**, pour une dotation de **1.271,5 milliards de F.CFA**, ce qui correspond à un taux d'exécution de 60,7%. Le détail de cette exécution se présente comme suit :

Solde permanente : **339,3 milliards de F.CFA** sur une dotation de **498,8 milliards de F.CFA**, soit un taux d'exécution de 68%.

Ce montant se décompose en :

- ✓ solde permanente (fonctionnaires et contractuels de l'Etat) : 328,1 milliards de F.CFA ;
- ✓ solde des gardiens du trésor, moniteurs et infirmiers locaux exécutée dans le réseau comptable secondaire du Trésor : 7,997 milliards de F.CFA ;
- ✓ paiement des indemnités de services rendus (contractuels et autres agents militaires), capital décès, et diverses autres indemnités (année sabbatique notamment) : 2,62 milliards de F.CFA.

Main d'œuvre non permanente : **41,8 milliards de F.CFA** sur une enveloppe de **52,5 milliards de F.CFA** ; le taux d'exécution s'établissant à 79,7%. Ce niveau élevé d'exécution s'explique essentiellement par le relèvement de la Prime d'Incitation à la Recherche (PIR) des enseignants du supérieur qui est passée de 2,9 à 7,9 milliards de F.CFA.

Biens et services : **232,4 milliards de F.CFA** sur une inscription de **360,2 milliards de F.CFA**, soit un taux d'exécution de 64,5%.

Transferts et interventions : **157,7 milliards de F.CFA** sur une prévision de **360 milliards de F.CFA**, soit un taux d'exécution de 43,8%.

3.2 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se décomposent en dépenses de développement et en dépenses d'équipement.

Les dépenses d'investissement ordonnancées à fin août 2013 se chiffrent à **769,4 milliards de F.CFA** pour une dotation globale de **1.216,9 milliards de F.CFA**. Le taux d'exécution s'établit à 63,2%.

Les *dépenses de développement* ont été ordonnancées à hauteur de **634,5 milliards de F.CFA** sur une dotation de **1.108,7 milliards de F.CFA**, soit un taux d'exécution de 57,2%. Dans ce poste, les projets sur tirages extérieurs atteignent un niveau de **105,7 milliards de F.CFA**. Le taux d'exécution des projets sur tirages extérieurs est de 39,3%.

Les *dépenses d'équipement* ont été exécutées pour un montant de **29,2 milliards de F.CFA** sur une enveloppe de **108,2 milliards de F.CFA**, correspondant à un taux d'exécution de 27%.

3.3 *La dette publique*

Les remboursements effectués au titre du service de la dette publique s'élèvent à **218,6 milliards de F.CFA**. Ce montant intègre **132 milliards de F.CFA** de dette extérieure et **86,7 milliards de F.CFA** de dette intérieure.

Les paiements de la dette extérieure se répartissent ainsi qu'il suit :

- ✓ dette bilatérale : 17,2 milliards de F.CFA ;
- ✓ dette commerciale : 78,6 milliards de F.CFA;
- ✓ dette envers le marché financier : 18,1 milliards de F.CFA;
- ✓ dette multilatérale : 18,1 milliards de F.CFA.

Les règlements de la dette intérieure se décomposent en :

- ✓ dette bancaire : 6,3 milliards de F.CFA ;
- ✓ conventions diverses : 9,2 milliards de F.CFA;
- ✓ dette moratoriée : 8,1 milliards de F.CFA ;
- ✓ autres dettes : 63,1 milliards de F.CFA.

DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

I-PERSPECTIVES ECONOMIQUES

En 2014, l'activité économique mondiale devrait s'accélérer, dans un contexte marqué notamment par le relèvement de la demande de manganèse et de bois transformé. Au plan national, l'activité économique serait soutenue par la poursuite de la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent à travers l'exécution du Plan Directeur National des Infrastructures (PDNI) et la mise en œuvre de la stratégie nationale d'industrialisation.

A- Principales Hypothèses

Au cours de cette période, en l'absence de découvertes majeures de nouveaux champs de pétrole, la production pétrolière serait de 11,432 millions de tonnes, soit une augmentation de 1,4 % par rapport à 2013. Dans le même temps, le secteur minier se renforcerait, suite à l'accroissement de la production des gisements de manganèse de Ndjolé et de l'or de Bakoudou. Les exportations de mines se situeraient à 4,594 millions de tonnes, soit une augmentation de 14,8%.

En outre, le cours du baril de pétrole gabonais baisserait de 1% pour se situer à 97 dollars américains. Parallèlement, la tonne de manganèse se stabiliserait à 296,2 dollars américains, soit une augmentation de 2,5%.

Tableau n° 5 : Hypothèses du cadrage macroéconomique

	Prévisions		Variation %
	2013	2014	2014/ 2013
Production pétrolière (en milliers de tonnes)	11 270	11 432	1,4
Prix du baril du pétrole gabonais (en \$US)	98	97	-1
Taux de change du dollar US (en F.CFA)	500	513	2,6
Exportations de manganèse (en milliers de tonnes)	4000	4593,6	14,8
Prix de vente de manganèse (\$US/tonne)	289	296,2	2,5

Source : Direction Générale de l'Économie et de la Politique Fiscale

B- Résultats de la Projection

1. L'équilibre des biens et services

Le produit intérieur brut en volume progresserait de 7,8%, porté pour l'essentiel par le dynamisme du secteur hors pétrole (+9,9%), alors que la valeur ajoutée de la production pétrolière ne progresserait que de 1,4%.

Tableau n°6 : Évolution du taux de croissance du PIB

	2012	2013	2014
PIB total	5,3	7,3	7,8
Pétrole	-4,2	-3,1	1,4
Hors pétrole	9,4	9,6	9,9

Source : Direction Générale de l'Économie et de la Politique Fiscale

Au niveau sectoriel, le secteur primaire s'inscrirait en hausse de 2,8%, de même les secteurs secondaire et tertiaire afficheraient respectivement des taux de 12,1% et 10,2%.

La croissance modérée du secteur primaire résulterait principalement de la faible reprise de l'activité pétrolière (+1,4%) malgré la hausse de 12,5% des activités minières. La morosité de l'activité pétrolière proviendrait de la faiblesse des rendements des champs marginaux. L'évolution de la production du site minier de Ndjolé (de 400.000 tonnes à 750.000 tonnes) et la mise en activité du complexe métallurgique de Moanda (d'une capacité de 20.000 tonnes de manganèse métal et de 65.000 tonnes de Silico-manganèse) expliqueraient la croissance attendue dans la branche minière.

Le raffermissement des activités du secteur secondaire découlerait des résultats enregistrés dans l'ensemble des branches. Cette amélioration serait principalement liée aux performances de l'industrie du bois (+11,5%) et du BTP (+16,7%). L'accroissement des capacités de production (création de nouvelles usines et extension des installations existantes) et le dynamisme des nouvelles unités de transformation justifieraient la croissance des activités des industries du bois.

Le secteur tertiaire, quant à lui, serait tiré par l'activité de toutes ses branches. Cependant, les transports et télécommunications (+10,1%) et le commerce (+9,7%) en seraient les principaux moteurs. Il profiterait également du raffermissement du secteur secondaire et de l'amélioration de la production minière et forestière dans le primaire.

Du côté de la demande, l'activité serait soutenue par la demande intérieure (+9,8%), impulsée par l'investissement (+10,4%) et la consommation (+9,4%). La hausse de l'investissement résulterait à la fois des efforts des secteurs public (+8,8%) et privé (+11,9%), en raison de l'augmentation du budget d'investissement de l'Etat pour la mise en œuvre des projets contenus dans le PSGE, d'une part, par une forte mobilisation des ressources privées à travers les nouvelles sources de financement (Partenariat Public-Privé), d'autre part.

2. Les comptes des agents

La production totale des **entreprises** progresserait de 6,9%, tirée essentiellement par la production non pétrolière (+11,3%).

Dans un contexte économique favorable caractérisé par un relèvement de l'emploi et la maîtrise des tensions inflationnistes, le pouvoir d'achat des **ménages** connaîtrait une légère progression.

Les réformes sur les finances publiques engagées depuis 2010 ont permis d'améliorer l'efficacité des **administrations** notamment fiscale et douanière. Le Gouvernement accentuerait les efforts visant à maîtriser les dépenses courantes et accroître les dépenses d'investissement à travers un processus rigoureux de sélection des dépenses et un renforcement du suivi de l'exécution budgétaire. Dans cette optique, les dépenses courantes en pourcentage du PIB passeraient de 17,7% en 2013 à 16,3% en 2014, pendant que le budget d'investissement gagnerait 0,8 point pour représenter 13,5% du PIB en 2014.

Les échanges avec le **reste du monde** demeureraient excédentaires en faveur du Gabon, même si le solde des biens et services non facteurs baisserait de 6,9% par rapport à 2013, en raison d'un accroissement plus que proportionnel des importations (+13,6%) comparativement aux exportations (+4,3%).

II- POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

En 2014, réitérant la volonté du Président de la République, Chef de l'Etat, de faire du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025, le Gouvernement compte intensifier ses efforts pour diversifier les secteurs de production, dans le domaine du Gabon Vert, du Gabon Industriel et du Gabon des Services ; tout en dotant le pays d'infrastructures modernes et compétitives (routes, ports et aéroports,...). Le Gouvernement poursuivra également ses actions pour assurer la sécurité des biens et des personnes et un bon climat des affaires ainsi que le développement du capital humain.

Toutefois, afin de garantir la stabilité macro-économique, le Gouvernement s'engage à mettre un accent particulier sur l'optimisation de la gestion des finances publiques.

A- Politique Sectorielle

La diversification de l'économie Gabonaise nécessite qu'une attention particulière soit portée sur les secteurs ayant un impact significatif sur le développement économique et social du pays.

1. Le secteur productif

Dans ce secteur, la priorité sera d'accroître la production non pétrolière. A cet effet, le Gouvernement mettra l'accent sur :

- les ressources minières : les actions retenues viseront l'augmentation de l'exploitation et de la transformation, afin d'accroître la valeur ajoutée de ce secteur dans le PIB. Ce processus, déjà entamé en 2013, connaîtra une amélioration en 2014 par la mise en service du complexe métallurgique de Moanda ;
- l'agriculture et l'élevage : la relance des activités sera effectuée à travers la mécanisation et la modernisation des exploitations, la construction de dix (10) fermes agropastorales visant à couvrir les consommations nationales d'œufs et de poissons, le développement de l'industrie de transformation des produits de la mer, grâce notamment au partenariat signé avec le conglomérat mauricien Ireland Blyth Ltd (IBL) ;
- le secteur bois : d'autres zones économiques spéciales et domaines industriels du bois vont être aménagés et des nouvelles usines seront créées notamment à Mayumba, Mouila, Lambaréné et Mitzic ;
- la pêche : de nouveaux centres de pêche seront créés à Cocobeach, Owendo, Omboué, Gamba et Mayumba.

2. Le développement du secteur privé et l'amélioration du climat des affaires

L'optimisation des recettes hors pétrole a pour corollaire un secteur privé performant. C'est dans cette optique que le Gouvernement œuvrera pour un climat propice aux investissements privés. A cet effet, des mesures clés ont été prises :

- l'élaboration et l'adoption d'une loi visant à favoriser les investissements porteurs de croissance. Cette loi créera un cadre propice qui permettra au secteur privé d'accompagner le Gouvernement dans les investissements structurants ;
- l'amélioration de la gestion des espaces permettant de circonscrire les terrains à occuper et de faciliter les investissements dans les domaines agricole et immobilier ;
- la facilitation de l'accès des PME/PMI aux financements à travers la mise en place d'un « projet incubateur des jeunes entreprises ».

3. Le secteur des infrastructures

En ce qui concerne ce secteur, les actions seront orientées vers la poursuite des travaux de construction des infrastructures de soutien à la production, dans le cadre de l'exécution du Plan Directeur National des Infrastructures (PDNI). Il s'agira notamment des infrastructures de transports, de télécommunication, énergétiques et de l'assainissement des villes.

Les activités à mener se déclinent ainsi qu'il suit :

- le développement du réseau routier par le bitumage de nouveaux tronçons, notamment les axes Tchibanga-Mayumba (106 km), Lalara-Koumameyong (63 km), Koumameyong-Ovan (51 km), Ovan-Makokou (97 km), Ndjolé-Medoumane (46 km), RN1-PK0- Ntoun-Nsile (105 km), Carrefour Leroy-Mikouyi (142 km), Akiéni-Okondja (74 km) ;
- le renforcement des capacités de production de l'énergie électrique ; l'ambition du Gouvernement étant de porter sa capacité de production à plus de 1200 méga watts (MW) à l'horizon 2016 ;
- la poursuite du programme de construction d'infrastructures énergétiques notamment le barrage hydroélectrique de Ngoulemendjim et la sécurisation du réseau électrique de Libreville. L'objectif du Gouvernement est d'accroître l'offre d'électricité dans les grands centres de consommation ;
- la réhabilitation du port d'Owendo, la rénovation et l'optimisation du chemin de fer ainsi que la poursuite des travaux de modernisation de l'aéroport de Port-Gentil ;

- l'aménagement du port en eaux profondes de Mayumba et du pôle intermodal de Ndjolé ;
- l'assainissement eau potable-eau de pluie à Port-Gentil, le plan stratégique de collecte et de drainage des eaux de pluie de Libreville ;
- la poursuite, en matière de télécommunications, du déploiement des infrastructures numériques (backbone fibre optique, Réseau de l'Administration Gabonaise, Dorsal Télécom, etc.) sur l'ensemble du territoire par l'interconnexion de toutes les capitales provinciales afin de démocratiser l'accès aux services de l'Internet, baisser les coûts de communication et numériser les grands registres de l'Etat (documents d'identité, patrimoine géo référencé, registre du commerce et du crédit mobilier, etc.).

4. Le secteur social

Pour l'exercice budgétaire 2014, le Gouvernement poursuivra ses efforts d'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables, notamment par la construction, pour les jeunes, du siège du Conseil National de la Jeunesse et l'accélération du programme de réalisation des logements sociaux ainsi que la poursuite de la réforme du cadre foncier et l'aménagement des terrains urbains, tout en veillant à assurer la régulation du marché immobilier. Aussi, poursuivra-t-il ses efforts de soutien aux populations économiquement faibles en améliorant l'accès aux services sociaux de base.

4.1 Les actions en faveur du système éducatif

Afin de répondre promptement aux attentes du système éducatif et dans la poursuite des efforts entamés en 2013, le Gouvernement multipliera les initiatives visant, d'une part, à augmenter les capacités d'accueil, afin de tenir compte de la hausse constante des effectifs et, d'autre part, à diversifier les offres de formation. Il s'agit de :

- la construction de 400 nouvelles salles de classes et la création de nouveaux établissements scolaires ;
- la construction des écoles supérieures de formation notamment l'école des mines et de métallurgie de Moanda, l'école du tourisme et des métiers de l'hôtellerie du Cap-Esterias, ainsi que l'école des métiers du bois de Booué (qui devrait être opérationnelle dès la rentrée académique 2015-2016) ;
- la modernisation et la réhabilitation des structures actuelles.

4.2 Les actions en faveur de la santé publique

Au centre des préoccupations du Gouvernement depuis 2010, l'accent dans ce secteur sera mis sur la poursuite de l'amélioration de l'offre de santé. Cette attention particulière se traduira par la construction de nouvelles infrastructures sanitaires, notamment :

- les CHU d'Owendo et de Libreville (phase 2) ;
- le CHU Pôle mère et enfant (ex Jeanne Ebori) ;
- l'Institut de Recherche Médicale de Lambaréné ;
- les nouveaux Centres Hospitaliers Régionaux d'Oyem et de Mouila.

5. Les actions en faveur de la Gouvernance juridique et de la sécurité

Le processus de sécurisation des personnes et des biens ainsi que celui de l'assainissement des structures de maintien de l'ordre, enclenchés depuis 2011, vont entrer dans une nouvelle phase. Ainsi, en plus des actions en faveur du secteur de la défense, en 2014 les volets «sécurité pénitentiaire» et «sécurité intérieure» bénéficieront d'une attention particulière. Il s'agira de :

- construire de nouvelles prisons dotées d'unités de réinsertion, qui permettront de faire face à l'augmentation de la population carcérale, d'une part, et de résoudre le problème de réintégration des détenus, d'autre part ;
- réhabiliter le bâtiment abritant les services centraux du ministère de la Justice, construire l'annexe du Palais de Justice de Libreville et le siège de la Cour de Cassation ;
- poursuivre le programme de construction des chambres provinciales et des logements d'astreinte de la Cour des Comptes (Ntoum, Koulamoutou, Tchibanga, Port-Gentil et Oyem) ;
- poursuivre le programme de modernisation des camps, casernes et commissariats ;
- poursuivre le programme de mise aux normes des résidences des personnels de commandement ;
- sécuriser la façade maritime et protéger le site de Minkébé contre l'exploitation clandestine de l'or.

B- Politique Budgétaire

En vue d'une mise en œuvre efficiente et efficace du PSGE, le domaine des finances publiques est en pleine restructuration. A cet effet, la stratégie gouvernementale vise, d'une part, outre l'optimisation des recettes, la diversification des sources de financement des actions de l'Etat et, d'autre part, la maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement en vue de dégager les marges qui seront affectées au programme d'investissements publics. Parallèlement, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre des réformes entamées depuis 2010.

1. Les mesures concernant les recettes et les nouvelles sources de financement

1.1 Mécanismes d'optimisation des recettes

En ce qui concerne les mécanismes d'optimisation des recettes, les efforts du Gouvernement se poursuivront pour l'amélioration du rendement des ressources propres. Pour y parvenir, la fiscalité de porte sera intensifiée.

S'agissant des recettes douanières, l'administration des douanes s'attèlera à :

- renforcer ses capacités informatiques et les capacités des services de surveillance ;
- améliorer le cadre de travail des agents ;
- diversifier les moyens de paiements sécurisés ;
- maîtriser les exonérations douanières et la gestion rationnelle des abattements ;
- assurer le suivi et la maîtrise des régimes douaniers suspensifs.

Pour ce qui est de la fiscalité intérieure et des recettes non fiscales, des nouvelles mesures seront prises. Il s'agira de :

- renforcer les actions de recouvrement à travers la modernisation des moyens de paiements et le rapprochement des services fiscaux des contribuables ;
- améliorer le rendement des contrôles fiscaux.

1.2 Mécanismes de diversification des sources de financement

Le Gouvernement met un accent particulier sur la mobilisation de nouvelles sources de financement, en impliquant le secteur privé. Il s'agit, entre autres, de :

- créer et finaliser le cadre institutionnel favorable aux contrats de Partenariat Public-Privé (PPP). A cet effet, des études préliminaires sur des projets pouvant servir d'initiative pilote vont être effectuées. Aussi, des actions de promotion de la "destination Gabon" aux investisseurs étrangers seront-elles entreprises ;
- mettre en place un cadre favorable à la mobilisation du système bancaire en vue de financer l'économie nationale ;
- intensifier le mécanisme de financement du budget de l'Etat par émission de titres sur les marchés monétaire et financier régionaux et internationaux.

2. Les mesures de gestion des dépenses hors dette

Afin de mieux gérer les dépenses de l'Etat, une attention particulière sera portée sur le processus de sélection et de programmation des dépenses d'investissement notamment. A cet effet, les allocations budgétaires aux institutions et ministères tiendront désormais compte des projets du PSGE et basées sur :

- les besoins réels tirés des projets annuels de performances (PAP) des administrations ;
- les capacités réelles des ministères à exécuter leurs crédits ;
- la performance dans la mise en œuvre des projets et programmes.

A ces mesures s'ajoutent :

- la maîtrise de la progression des dépenses de personnels et des subventions ;
- le renforcement de la procédure d'évaluation et de programmation des investissements ;
- l'élaboration d'un Programme d'Investissements Publics (PIP).

Dans le but de « fluidifier » l'exécution du budget, le Gouvernement s'attèlera également à :

- renforcer les contrôles tout en réduisant leur nombre ;
- assurer le suivi de l'exécution physique des projets de développement.

3. La réforme budgétaire et les instruments de mise en œuvre

L'innovation majeure en matière de politique budgétaire sera la systématisation, chaque année, de la production du Document d'Orientation Budgétaire (DOB) du Gouvernement,. Celui-ci tiendra lieu de lettre de cadrage pour l'année (n+1) et aura pour but d'uniformiser l'ensemble des choix budgétaires de l'Administration, afin de répondre aux besoins financiers nécessaires à la mise en œuvre du PSGE.

De même, dans le cadre de la réforme budgétaire, la démarche progressive de mise en place de la Budgétisation par Objectif de Programme (BOP) s'intensifiera en 2014. A cet effet, des efforts seront principalement orientés sur l'appropriation, par les acteurs de la dépense, des nouveaux mécanismes et méthodes de préparation et d'exécution budgétaires.

Ces efforts se matérialiseront par :

- l'accompagnement des responsables de programme dans le déploiement des projets annuels de performance (PAP) du budget à blanc 2014 en mode BOP ;
- la vulgarisation, auprès de tous les acteurs de la gestion publique, du nouveau processus de préparation budgétaire et de la nouvelle procédure d'exécution de la dépense ;

- l'appui des nouveaux gestionnaires dans la mise en place d'un processus de collecte et de consolidation des données, de reporting et de production des tableaux de bord et des rapports annuels de performance (RAP).

Parallèlement à ces actions et dans la perspective de l'entrée en vigueur, en janvier 2015, de la loi organique relative aux lois de finances et à l'exécution du budget (LOLFEB) qui consacre la mise en place effective de la BOP, le Gouvernement s'engage à :

- finaliser tous les travaux relatifs à la nomenclature budgétaire et comptable et à élaborer tous les référentiels de comptabilité en mode LOLFEB ;
- élaborer le texte portant nouveau régime du contrôle budgétaire et financier en République gabonaise, ainsi que tous les guides y relatifs ;
- élaborer la nomenclature des services de l'Etat en articulation avec la nouvelle nomenclature budgétaire ;
- implémenter la nouvelle nomenclature budgétaire dans le système d'information budgétaire en cours de développement et à simuler l'exécution du budget dans le nouvel outil à compter de mars 2014.

4. La stratégie d'endettement pour 2014

Après la forte mobilisation des financements opérée sur les marchés externe et domestique, la stratégie d'endettement serait caractérisée par le retour à un recours modéré à l'emprunt et une concentration autour des partenaires financiers habituels.

Ainsi, le plafond des nouveaux emprunts (accord de prêts à signer et émissions sur les marchés), en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) est fixé à 5,5%. Le niveau des nouvelles signatures en 2014 se chiffre à 520 milliards de F.CFA constitués de 400 milliards de F.CFA d'engagements extérieurs et de 120 milliards de F.CFA d'emprunts intérieurs sous forme d'Obligations du Trésor Assimilable de 2 à 5 ans. Les emprunts extérieurs seront constitués de prêts classiques et les financements intérieurs d'emprunts obligataires.

Les termes moyens des emprunts extérieurs seront les suivants :

- les dettes multilatérales auront une maturité moyenne comprise entre 15 et 17 ans, assortie d'un différé d'amortissement d'au moins 4 ans ;
- les dettes bilatérales auront une maturité moyenne comprise entre 15 et 17 ans et une période de grâce de 5 ans ;
- les dettes commerciales auront une maturité moyenne de 9 ans et un différé minimal de 2 ans ;
- les emprunts obligataires seront émis avec une maturité d'au moins 10 ans.

Les décaissements sur financements extérieurs sont prévus à 364,1 milliards de F.CFA pour 2014. Les financements intérieurs se chiffrent à 120 milliards de F.CFA. Ces emprunts seront composés essentiellement du produit des émissions obligataires sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC.

Les décaissements sur les nouveaux emprunts seront affectés en priorité aux secteurs de la route, la santé, l'eau et l'électricité, les BTP, les communications et télécommunications, l'habitat, l'éducation et la formation professionnelle.

Dans l'ensemble, les fonds mobilisés sur les financements extérieurs et intérieurs seront destinés à 99% à la réalisation des infrastructures.

Au regard de la stratégie d'endettement et de l'évolution des indicateurs économiques et financiers, la viabilité de la dette publique gabonaise serait garantie à court, moyen et long terme.

En effet, le taux d'endettement pour les quinze prochaines années se situerait en moyenne à 26,6% du PIB, en deçà du plafond stratégique de 35%.

TROISIEME PARTIE L'EQUILIBRE FINANCIER

L'équilibre financier du projet de loi de finances de l'année 2014 reflète la conjoncture nationale et internationale présentée dans les perspectives économiques. Il traduit la volonté du Gouvernement de poursuivre les projets du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) par le financement du Plan Directeur National d'Infrastructure (PDNI), des programmes de construction des logements, des établissements scolaires, professionnels, universitaires et sanitaires. Le Gouvernement s'attèle également à l'organisation de la célébration du sommet de l'Union Africaine en 2014.

Ainsi, les ressources attendues portent le projet de budget de l'année 2014 à **3.335,8 milliards F.CFA** contre **3.141,2 milliards F.CFA** en 2013, soit une hausse de **194,6 milliards F.CFA**, imputable essentiellement aux dépenses de fonctionnement, aux dépenses d'investissement et au service de la dette qui augmentent respectivement de **92 milliards F.CFA**, de **105,3 milliards F.CFA** et de **41,5 milliards de F.CFA**.

I-EQUILIBRE DES OPERATIONS BUDGETAIRES

Les opérations budgétaires retracent les ressources propres et les dépenses totales hors remboursement en capital.

Tableau n° 7: Résumé des opérations financières de l'Etat

<i>(en millions de F.CFA)</i>	LF 2013	PLF 2014	Ecart LF 2013/PLF 2014
Opérations budgétaires			
Ressources propres (+)	2 632 481	2 851 656	219 174
Dépenses courantes (-)	1 414 456	1 498 463	84 007
Dépenses en capital (-)	1 216 932	1 322 233	105 301
Solde des opérations budgétaires (+/-)	1 094	30 959	29 865

Sources : DGST, DGI, DGB, DGDDI, DGH, DGD

A- Ressources propres

Tableau n°8 : Répartition des ressources propres

<i>(En millions de F.cfa)</i>	LF 2013	PLF 2014	ECART LF 2013/PLF 2014	
			VALEUR	%
Recettes pétrolières	1 442 368	1 459 447	17 079	1,18
Recettes hors pétrole (hors dons)	1 190 113	1 392 209	202 096	16,98
Dons	0	0	0	
Total recettes hors pétrole (y compris dons)	1 190 117	1 392 209	202 091	16,98
Ressources propres totales	2 632 481	2 851 656	219 174	8,33

Sources : DGI, DGDDI, DGEPI, DGH

Les ressources propres se décomposent en recettes non pétrolières évaluées à **1.392,2 milliards de F.CFA** et en recettes pétrolières arrêtees à **1.459,4 milliards de F.CFA**.

1. Les recettes pétrolières

Les recettes pétrolières, arrêtees à **1.459,4 milliards de F.CFA** seraient en hausse de près de **17,1 milliards de F.CFA** par rapport à la loi de finances 2013, reflétant ainsi la légère hausse de la production pétrolière en volume et l'embellie du taux de change du dollar américain.

Tableau n°9 : Les recettes pétrolières

<i>(En millions de F.cfa)</i>	LF 2013	PLF 2014	ECART LF 2013/PLF 2014	
			VALEUR	%
Impôts sur les sociétés	215 200	199 797	-15 403	-7,16
Redevance	424 117	425 240	1 123	0,26
Contrats de partage de production	760 751	792 110	31 359	4,12
<i>dont recettes affectées aux fluctuations des prix des produits raffinés</i>	<i>132 300</i>	<i>132 000</i>	<i>-300</i>	<i>-0,23</i>
Autres recettes	42 300	42 300	0	0,00
Redevance superficielle	1 168	1 168	0	0,00
Boni	970	970	0	-0,04
Participations dans les sociétés pétrolières	40 162	40 162	0	0,00
Total recettes pétrolières	1 442 368	1 459 447	17 079	1,18

Sources : DGI, DGH, DGELF

Les recettes issues du secteur pétrolier se répartissent en Impôt sur les sociétés, Redevance minière proportionnelle, Contrats de partage de production et autres recettes pétrolières.

En baisse de **15,4 milliards de F.CFA**, les recettes générées par l'"Impôt sur les Sociétés" s'établiraient à **199,8 milliards de F.CFA** dans le projet de loi de finances 2014.

La "Redevance Minière Proportionnelle" quant à elle est estimée à **425,2 milliards de F.CFA**. Elle serait en hausse de **1,1 milliard de F.CFA** par rapport à la loi de finances 2013.

Les recettes issues des "Contrats d'Exploration et de Partage de Production" s'élèveraient à **792,1 milliards de F.CFA** en 2014 contre **760,7 milliards de F.CFA** prévus en 2013, soit une hausse de près de 4,1%.

Les autres recettes pétrolières restent au niveau arrêté dans la loi de finances 2013 à **42,3 milliards de F.CFA**. Elles se décomposent en :

- produits de participation de l'État dans les sociétés pétrolières maintenus à **40,2 milliards de F.CFA** ;
- redevance superficielle arrêtée à **1,2 milliard de F.CFA** ;
- boni sur attribution des permis pour **970 millions de F.CFA**.

2. Les recettes hors pétrole (hors dons)

Globalement, les recettes hors pétrole seraient en hausse de **202,1 milliards de F.CFA**. Cette augmentation s'expliquerait par le renforcement des capacités de recouvrement des administrations fiscale et douanière. Elles s'établiraient, au titre du projet de loi de finances 2014, à **1.392,2 milliards de F.CFA** contre **1.190,1 milliards de F.CFA** arrêtés dans la loi de finances 2013.

Tableau n°10 : Les recettes hors pétrole (hors dons)

<i>(En millions de F.cfa)</i>	LF 2013	PLF 2014	ECART LF 2013/PLF 2014	
			VALEUR	%
Impôts et taxes indirects	277 202	319 871	42 669	15,39
<i>dont TVA</i>	<i>200 067</i>	<i>236 069</i>	<i>36 002</i>	<i>18,00</i>
Impôts et taxes directs*	408 174	456 814	48 640	11,92
Recettes douanières	399 500	435 200	35 700	8,94
Autres recettes hors pétrole*	105 241	180 323	75 082	71,34
Total recettes hors pétrole hors dons	1 190 117	1 392 209	202 091	16,98

Sources : DGI, DGDDI

Les recettes hors pétrole se décomposent en impôts et taxes directs, impôts indirects, recettes douanières et autres recettes hors pétrole.

S'agissant des **impôts et taxes indirects**, ils connaîtraient une hausse globale de 15,4% et se situeraient à **319,9 milliards de F.CFA** contre **277,2 milliards de F.CFA** en 2013. Cette évolution résulterait notamment de la suppression des mesures discrétionnaires portant sur la TVA.

En ce qui concerne les **impôts et taxes directs**, ils augmenteraient de **48,6 milliards de F.CFA** par rapport à leur niveau de 2013. En effet, les **impôts et taxes directs** se situeraient à **456,8 milliards de F.CFA** en 2014. Cette performance résulterait essentiellement du bon rendement de l'impôt sur les personnes qui augmente de **44,1 milliards de F.CFA**.

Quant aux **recettes douanières**, elles s'établiraient à **435,2 milliards de F.CFA** dans le projet de loi de finances 2014 contre **399,5 milliards de F.CFA** arrêté dans la loi de finances 2013, soit une hausse de 8,9% liée essentiellement à la diversification des moyens de paiement sécurisés.

Enfin, il est à noter une bonne tenue des **autres recettes hors pétrole** qui connaîtraient une hausse de 71,3% pour se situer à **180,3 milliards de F.CFA**. Cette hausse proviendrait principalement :

- des autres recettes fiscales (+**47,9 milliards de F.CFA**) ;
- de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (+**30,8 milliards de F.CFA**) ;
- des droits et taxes sur la propriété (+**4,2 milliards de F.CFA**).

B- Dépenses totales (hors remboursement en capital)

Elles comprennent les charges de la dette publique hors remboursement en capital des emprunts et conventions de crédits, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital.

1. Analyse globale

Tableau n°11 : Les dépenses courantes

<i>(En millions de F.cfa)</i>	LF 2013	PLF 2014	ECART LF 2013/PLF 2014	
			VALEUR	%
Paiements des intérêts de la dette	143 036	135 005	-8 031	-5,61
Fonctionnement	1 271 420	1 363 459	92 039	7,24
Total	1 414 456	1 498 463	84 007	5,94

Sources : DGB, DGD, DGST

Les dépenses courantes seraient en augmentation de **84 milliards de F.CFA** par rapport au budget 2013. Elles s'établiraient ainsi à **1.498,5 milliards de F.CFA**.

Les paiements des intérêts de la dette s'élèveraient à **135 milliards de F.CFA** contre **143 milliards de F.CFA** l'année précédente, soit une baisse de **8 milliards de F.CFA**.

Les dépenses de fonctionnement connaîtraient une hausse de **92 milliards de F.CFA** et se situeraient à **1.363,4 milliards de F.CFA** contre **1.271,4 milliards de F.CFA** arrêtées en 2013. Cette augmentation est imputable au rééquilibrage en dépenses de la recette affectée à la SOGARA pour le soutien aux produits raffinés.

2. Analyse détaillée

2.1 Les intérêts de la dette publique

Tableau n°12 : Répartition des intérêts de la dette publique

<i>(En millions de F.cfa)</i>	LF 2013	PLF 2014	ECART LF 2013/PLF 2014	
			Valeur	%
Extérieurs	113 868	103 764	-10 105	-8,9
<i>Courant</i>	<i>113 868</i>	<i>103 764</i>	<i>-10 105</i>	<i>-8,9</i>
<i>Arriérés</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Intérieurs	29 168	31 241	2 073	7,1
<i>Courant</i>	<i>29 168</i>	<i>31 241</i>	<i>2 073</i>	<i>7,1</i>
DGD	<i>9 731</i>	<i>11 158</i>	<i>1 427</i>	<i>14,7</i>
TRESOR	<i>19 437</i>	<i>20 083</i>	<i>646</i>	<i>3,3</i>
<i>Arriérés</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
Total paiement d'intérêts	143 036	135 005	-8 031	-5,6

Sources : DGD, DGST, BEAC

En baisse de **8 milliards de F.CFA** par rapport au budget 2013, les charges de la dette publique hors remboursement en capital se situeraient à **135 milliards de F.CFA** en 2014. Elles comprennent :

- Dette extérieure : **103,7 milliards de F.CFA** ;
- Dette intérieure : **31,2 milliards de F.CFA**.

2.2 Le fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèveraient à **1.363,4 milliards de F.CFA** contre **1.271,4 milliards de F.CFA** arrêtés dans la loi de finances 2013.

Elles comprennent les dépenses relatives aux “traitements et salaires”, aux “biens et services” et aux “transferts et interventions”.

Tableau n° 13 : Les dépenses de fonctionnement

<i>(En millions de F.cfa)</i>	LF 2013	PLF 2014	ECART LF 2013/PLF 2014	
			VALEUR	%
Traitements et salaires	551 258	581 323	30 065	5,45
Biens et services	360 159	330 186	-29 973	-8,32
Transferts et interventions	360 002	451 949	91 947	25,54
Total	1 271 420	1 363 459	92 039	7,24

Source : DGB

2.2.1 Traitements et salaires

Les traitements et salaires s’élèveraient à **581,3 milliards de F.CFA** contre **551,3 milliards de F.CFA** prévus dans la loi de finances 2013, soit une hausse de **30,1 milliards de F.CFA**. Cet accroissement est essentiellement imputable à la mise en œuvre du programme des départs volontaires, à la prise en compte des glissements catégoriels et à la poursuite des recrutements dans les secteurs de l’éducation, de la défense et de la sécurité.

2.2.2 Biens et services

Les dépenses relatives aux "biens et services" baisseraient de **30 milliards de F.CFA** pour se situer à **330,2 milliards de F.CFA**. Cette diminution traduirait la réduction du train de vie de l’administration, notamment à travers l’application des mesures issues des conférences d’économies structurelles.

2.2.3 Transferts et interventions

En hausse de **92 milliards de F.CFA**, les dépenses liées aux "transferts et interventions" se situeraient à **452 milliards de F.CFA**. Cette tendance s’explique principalement par la prise en compte de la situation de la SOGARA, atténuée toutefois par les efforts déployés pour la maîtrise des dépenses de subvention.

2.3 Les dépenses en capital

Tableau n° 14 : Répartition des dépenses en capital

(En millions de F.cfa)	LF 2013	PLF 2014	ECART LF 2013/PLF 2014	
			VALEUR	%
Dépenses de développement	1 108 702	1 257 719	149 017	13,44
Dépenses d'équipement	108 230	64 515	-43 716	-40,39
Total	1 216 932	1 322 233	105 301	8,65

Source : DGB

Les dépenses en capital connaîtraient une augmentation de **105,3 milliards de F.CFA** pour se situer à **1.322,2 milliards de F.CFA**, marquant ainsi la volonté du Gouvernement à maintenir le cap fixé en matière d'investissements publics.

Les dépenses en capital se répartissent pour **64,5 milliards de F.CFA** en dépenses d'équipement et **1.257,7 milliards de F.CFA** en dépenses de développement, dont **364,1 milliards de F.CFA** au titre des projets financés sur les ressources extérieures.

II - EQUILIBRE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT

Les opérations de financement reprennent le solde des opérations budgétaires. Elles retracent ensuite les ressources d'emprunt de l'Etat, les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédit, les prêts, avances et dépôts et l'affectation des résultats de l'année en cours ou des années antérieures.

A- Ressources d'emprunt

Les ressources d'emprunt s'élèveraient à **484,1 milliards de F.CFA** contre **508,7 milliards de F.CFA** prévus en 2013. Elles se décomposent en tirages extérieurs (**364,1 milliards de F.CFA**) et en emprunt d'équilibre pour **120 milliards de F.CFA**.

Tableau n°15 : Les ressources d'emprunt

(En millions de F.cfa)	LF 2013	PLF 2014	ECART PLF 2014/LFR 2013	
			VALEUR	%
Tirages sur emprunt extérieurs	268 700	364 099	95 400	35,5
Emprunt d'équilibre	240 000	120 000	- 120 000	- 50,0
Total	508 700	484 099	- 24 600	- 4,8

Source : DGD

B- Remboursement en capital sur emprunts et conventions de crédits

Tableau n°16 : Répartition des remboursements en capital

<i>(En millions de F.cfa)</i>	LF 2013	PLF 2014	ECART LF 2013/PLF 2014	
			VALEUR	%
Extérieurs	198 971	237 903	38 933	19,6
<i>Courant</i>	<i>198 971</i>	<i>237 903</i>	<i>38 933</i>	<i>19,6</i>
<i>Arriérés</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
Intérieurs	166 586	177 155	10 569	6,3
<i>Courant</i>	<i>107 586</i>	<i>137 155</i>	<i>29 569</i>	<i>27,5</i>
DGD	107 586	137 155	29 569	27,5
Trésor	0	0	0	
<i>Arriérés</i>	<i>5 000</i>	<i>15 000</i>	<i>10 000</i>	<i>200,0</i>
DGD	0	0	0	
Autres	5 000	15 000	10 000	200,0
<i>Dette aux agents</i>	<i>0</i>	<i>10 000</i>	<i>10 000</i>	<i>0,0</i>
<i>Opérations de couverture</i>	<i>5 000</i>	<i>5 000</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>
<i>AJE</i>	<i>5 000</i>	<i>5 000</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>
<i>Restructuration</i>	<i>49 000</i>	<i>20 000</i>	<i>-29 000</i>	<i>-59,2</i>
Total remboursements en capital	365 556	415 058	49 502	13,5

Sources : DGD, DGST, BEAC

Les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédits se chiffrent à **415,1 milliards de F.CFA** contre **365,6 milliards de F.CFA** dans la loi de finances 2013.

Ces remboursements se décomposent comme suit : créanciers extérieurs : **237,9 milliards F.CFA** et créanciers locaux : **177,2 milliards F.CFA**.

Ces remboursements se répartissent de la manière suivante :

- dette bilatérale : **39,3 milliards F.CFA ;**
- dette multilatérale : **35,5 milliards F.CFA ;**
- dette commerciale : **163,1 milliards de F.CFA.**

En augmentation de **10,6 milliards F.CFA** par rapport à 2013, les remboursements en capital de la dette intérieure s'élèvent à **177,2 milliards F.CFA** ventilés ainsi qu'il suit :

- service courant DGD : **137,2 milliards de F.CFA;**
- arriérés autres dettes : **15 milliards de F.CFA;**
- service courant autres dettes (AJE) : **5 milliards de F.CFA;**
- Restructuration : **20 milliards de F.CFA.**

C- Prêts, Avances et Dépôts

Le poste « Prêts, Avances et Dépôts » enregistre une baisse de 44,2 milliards de F.CFA et se situerait à 100 milliards de F.CFA. Il concerne uniquement les crédits destinés au Fonds Souverain de la République Gabonaise (FSRG).

D- Affectation des résultats

Tableau n°17 : Détermination et affectation des résultats des exercices

<i>(en millions de F.CFA)</i>	LF 2013	PLF 2014	Ecart LF 2013/PLF 2014
1. Opérations budgétaires			
Ressources propres (+)	2 632 481	2 851 656	219 174
Dépenses courantes (-)	1 414 456	1 498 463	84 007
Dépenses en capital (-)	1 216 932	1 322 233	105 301
Solde des opérations budgétaires (+/-)	1 094	30 959	29 865
2. Opérations de financement			
Solde des opérations budgétaires (+/-)	1 094	30 959	29 865
Ressources d'emprunts liés (+)	268 700	364 099	95 400
Remboursements en capital (-)	-365 556	-415 058	-49 502
Financement résiduel (+/-)	95 763	20 000	-75 763
Solde des opérations de financement (+/-)	0	0	0
3. Résultats			
Résultat prévisionnel de l'exercice (+/-)	0	0	0
Résultat prévisionnel de l'exercice antérieur (+/-)	0	0	0
Résultat cumulés des années antérieures (+/-)	48 312	48 312	0
Solde à nouveau prévisionnel (+/-)	48 312	48 312	0

Sources : DGB, DGST, DGD

L'exécution du budget de l'exercice 2014 se solderait par un résultat prévisionnel nul.

Ainsi, en tenant compte des résultats des années antérieures, le solde à nouveau du compte permanent des découverts du Trésor s'établirait à **48,3 milliards de F.CFA.**

Fait à Libreville, le

P. Le Ministre de l'Economie,
de l'Emploi et du Développement Durable
P.O. Le Ministre Délégué

Le Ministre du Budget, des Comptes
Publics et de la Fonction Publique

Désiré GUEDON

Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA